



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT N° 2017-05 CONCERNANT LES COMPTEURS D'EAU

Lors d'une séance tenue le 5 juin 2017, le conseil municipal a adopté le *Règlement n° 2017-05 concernant les compteurs d'eau*.

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Hatley ce 22 juin 2017

Paul Conway
Adjoint à la direction